

LE ZOOM

Finances communales : la reprise en main



En 2013/2014, l'audit des comptes apporte les données financières suivantes.

L'endettement de la ville est à deux vitesses :

10 millions d'euros sur le budget principal, sans inquiétude particulière à première vue... sauf que le **budget annexe** des lotissements (en particulier Croizamus) fait apparaître un endettement supplémentaire de **6 millions d'euros**.

Une fidèle représentation consiste à établir un budget tous budgets confondus évidemment afin de maîtriser l'endettement global... Les recettes du budget annexe ne permettront jamais de compenser les dépenses investies de manière exagérée et anachronique.

Autre mauvaise nouvelle : le déficit reportable de 2013 est de 3,6 millions d'euros. Un emprunt de trésorerie porté à hauteur de 2 millions d'euros a été nécessaire en avril 2014 pour palier ce défaut de gestion court terme.

De plus, pour participer à la baisse du déficit public, Quéven subira une baisse de dotations de l'État de 170 000 euros en 2015.

Les nouveaux rythmes scolaires avec la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) obligent un coût supplémentaire pour la ville avec un reste à charge sur une année glissante supérieur à 70 000 euros.

« Suite à cet audit de début de mandat et ce constat inquiétant, nous avons considéré que le niveau d'investissement des années à venir devra être maîtrisé et réfléchi. Il devra permettre à Quéven de continuer son développement tout en s'obligeant à des choix et des arbitrages budgétaires de bon sens », explique Benoît Bertrand, adjoint aux Finances.

Le potentiel fiscal de Quéven est faible puisque les impôts sont déjà très élevés. Les nouvelles ressources peuvent venir des nouveaux logements.

La mutualisation peut être une piste afin de rationaliser les investissements.

Les charges courantes doivent être contenues et des économies seront réalisées, le service public devant toutefois être maintenu.

Les nouveautés consistent en :

- la séparation du pôle comptable et finances et du pôle ressources humaines,
- la mise en place d'une gestion de trésorerie,
- un programme pluri-annuel d'investissements afin de contenir la dette,
- une politique dynamique de gestion foncière et l'accélération des ventes à Croizamus.

L'INFO COMMUNICATION

Restons connectés !

Voici le premier numéro de la nouvelle lettre d'information. Elle paraîtra tous les deux mois et sera disponible dans les équipements municipaux, les boulangeries et les buralistes de la ville. Mais pas seulement ! À partir de fin avril, vous pourrez la recevoir en version électronique. Pour cela, il suffit de vous inscrire sur le site www.queven.com ou de remplir un formulaire en mairie.

« Nous avons pris le temps de la réflexion pour choisir des outils qui nous ressemblent. Ce nouveau format, moderne et actuel, reflète davantage l'image de Quéven. Nous avons fait le choix d'une communication plus fréquente et toutefois moins onéreuse, allant à l'essentiel de l'actualité locale », précise Linda Tonnerre, adjointe à la Culture, à la Communication et aux Jumelages.

Quéven Actu va apporter de nouvelles habitudes par rapport au magazine précédent. Les articles sont plus courts et renvoient vers le site internet www.queven.com pour accéder à des documents en ligne ou pour approfondir un sujet. Les **flashcodes** présents à la fin de certains articles permettent d'y accéder directement depuis son smartphone. *« Nous voulons créer une passerelle vers le numérique. Le site internet de la ville va d'ailleurs être repensé d'ici la fin de l'année. Il sera plus ergonomique et plus pratique (paiement en ligne pour la carte Coccinelle, démarches administratives en ligne, etc.) »*

Votre avis nous intéresse. Envoyez-nous vos idées par mail à : contact@mairie-queven.fr

Bonne lecture !



Pour recevoir la lettre d'information par mail, scannez le flashcode avec votre smartphone et inscrivez-vous en ligne.

CHIFFRE CLÉ 3 889

C'est le nombre de foyers quévénois interrogés lors de la campagne de recensement 2015.



Patricia GUYONVARCH
conseillère
déléguée à la
Petite Enfance

UN GUICHET UNIQUE « PETITE ENFANCE » POUR SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DES PARENTS

Qu'est-ce que le Guichet unique et pourquoi avez-vous décidé de le créer ?

Le projet "Guichet unique" est le fruit d'un groupe de travail réalisé en partenariat entre les villes de Quéven et de Gestel (le service Petite Enfance étant un service intercommunal). Ont également été associées la directrice et la présidente du multi-accueil Le Nid Douillet. Le Guichet unique a pour objectif de simplifier et faciliter les démarches des parents, qui auront désormais un interlocuteur unique pour la recherche d'un mode de garde adapté à leurs besoins.

Concrètement, que doivent faire les parents qui envisagent de faire garder leur enfant ?

Leur premier réflexe doit être de prendre rendez-vous avec Bénédicte Berrou au Pôle Petite Enfance. Elle leur présentera les différentes possibilités d'accueil des enfants de 0 à 3 ans à leur disposition sur les deux communes, les informera sur l'accueil individuel auprès d'une assistante maternelle, sur le fonctionnement et les conditions d'admission au multi-accueil Le Nid Douillet. Une fois leur souhait exprimé, elle assurera le suivi du dossier.

Les parents sont-ils sûrs de trouver une solution de garde pour leur enfant ?

Quéven recense 67 assistantes maternelles qui accueillent les enfants à leur domicile et Gestel 26. Pour favoriser les rencontres entre assistantes maternelles et entre enfants, le RIPAME* organise des manifestations ou activités tout au long de l'année (hors vacances scolaires). Elles se déroulent au rythme de deux séances par semaine à Quéven et une séance par semaine à Gestel. Un temps d'animation est réservé aux parents accompagnés de leurs enfants âgés de 0 à 3 ans la première semaine des petites vacances scolaires et un samedi matin tous les 2 mois.

À Quéven, le multi-accueil Le Nid Douillet dispose de 20 places (16 en accueil régulier et 4 en accueil occasionnel). Une commission se réunit deux fois par an pour étudier les dossiers et décider les attributions de places.

* Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants

Renseignements :
Pôle Petite Enfance

16, rue Anatole France - 56530 Quéven
Tél : 02 97 05 38 86 ou 07 86 59 05 21
ripamequevengestel@mairie-queven.fr

Croizamus : un nouveau départ

Les premiers habitants ont pris possession de leurs nouveaux logements fin 2014. Des travaux sont planifiés courant 2015 pour la réalisation de petits collectifs pour des appartements et des maisons en location et accession sociale. Ce printemps, la municipalité proposera une offre de 11 terrains en lots libres (entre 350 et 450 m²) à des prix très abordables, puis au 2^e semestre, un autre programme d'une trentaine de terrains. Ce nouveau quartier, situé dans un cadre naturel, est à deux pas du centre-ville et desservi par le Triskell.

Un EHPAD à Quéven



Fin 2013, le groupe Kerdonis a fait l'acquisition d'un terrain de 17 000 m² (à côté de l'entreprise Minerve) pour y construire un établissement médicalisé privé accueillant des personnes âgées dépendantes. Cet EHPAD disposera de 62 lits intégrant, à terme, une unité spécialisée dédiée à la maladie d'Alzheimer.

Le chantier vient de débuter. Il s'agit pour le moment de travaux de terrassement.

L'ouverture de l'EHPAD est prévue pour septembre 2016. Courant 2015, des travaux de voirie seront réalisés pour créer une voie de desserte (baptisée rue Jérôme Lejeune) qui fera la liaison entre la rue Jean-Marie Raoul et la rue de Kerlébert. La ville et le groupe Kerdonis se sont accordés pour cofinancer ces travaux de voirie.

AGENDA 21

Le programme des animations 2015 est disponible

En 2014, la ville de Quéven a sollicité une prolongation de la reconnaissance de son Agenda 21 auprès du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Un nouveau comité de pilotage a été élargi à de nouveaux profils : artisans, retraités et représentants du monde scolaire, agricole et associatif accompagnent Myriam Pierre (adjoind au Développement durable, à l'Agriculture et à la Qualité de la vie) et Suzel Tyrlik (chargée du suivi Agenda 21) dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 local. Une quinzaine d'animations est proposée tout au long de cette année. Une plaquette d'information est disponible en mairie et sur le site internet de la ville.



www.queven.com,
rubrique Agenda 21

Pour visualiser le programme sur votre smartphone, scannez le flashcode.

VIE SCOLAIRE

Nouveauté : les inscriptions en mairie

Les inscriptions des élèves en écoles maternelles et élémentaires publiques se feront désormais en mairie. Une carte de sectorisation scolaire permettra d'orienter les familles vers l'école dont elles dépendent, en fonction de leur domicile. Cette nouvelle organisation répond aux dispositions du Code de l'éducation (art. L212-7). Elle a pour objectif de réguler les effectifs par classe et d'optimiser l'occupation des locaux scolaires. Rappelons que les écoles Jean Jaurès et Anatole France accueillent aussi les enfants pendant toutes les vacances scolaires, offrant ainsi deux sites de centre de loisirs.

JEUNESSE

Aide financière au Bafa

La municipalité vient de décider d'attribuer 10 bourses d'une valeur de 300 € pour aider des jeunes Quévenois qui souhaitent passer leur Bafa. Ce Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en centres de loisirs ou colonies de vacances. Les jeunes intéressés doivent prendre contact au plus vite avec le Pôle Jeunesse au 02 56 37 30 34.

www.queven.com, rubrique Enfance Jeunesse

LES ARCS

Bain de jouvence

Après l'installation d'une centrale de traitement d'air pour profiter des spectacles dans les meilleures conditions, la prochaine étape concerne la rénovation du hall : le bar actuel sera remplacé et déplacé pour agrandir l'espace et donner la possibilité d'exploiter le hall de manière différente (conférences, expos, etc.). Cet aménagement prévoit également la création d'un nouvel espace accueil-billetterie. Ces travaux prendront en compte les nouvelles normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

SENIORS

Voyage en Vendée

Le CCAS de Quéven, en partenariat avec l'ANCV, propose un séjour à Damvix à tous les seniors quévenois âgés de 60 ans et plus, dans la limite d'une cinquantaine de places. Il se déroulera du lundi 25 mai au lundi 1^{er} juin 2015.

Au programme : visites du Marais Poitevin et des villes de Damvix, Coulon, Saint-Martin de Ré, excursion à l'Île de Ré, visites d'une hui-trière ou encore de l'abbaye royale de Saint-Vincent de Nieuil sur l'Autize... Des activités ludiques ou sportives sont prévues : initiation à la pêche, concours de pétanque, balade pédestre, gym aquatique...

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez Marie-Noëlle Salaün au CCAS.

Tél : 02 97 80 14 18

Les travaux du Triskell : c'est parti !



À Quéven, une signalétique annonçant le début des travaux du Triskell est en place depuis début janvier. Mais au fait, c'est quoi le Triskell ?

« Porté par Lorient Agglomération, le Triskell est un système de déplacements urbains rapide, cadencé et confortable qui permet de répondre aux besoins de mobilité des habitants », résume Marc Boutruche.

Les objectifs principaux du projet Triskell sont :
1- améliorer la desserte du territoire de l'agglomération et relier ses pôles d'emplois et de services

2- mettre en connexion tous les moyens de transport avec la future gare de Lorient qui verra le jour en 2017

3- rendre la ville plus fluide grâce à une meilleure cohabitation des modes de déplacement (bus, voitures, vélos et piétons)

4- embellir les axes principaux et les entrées de ville (aménagement au rond-point de Beg-Runio et dans les rues Jean Jaurès et Herriot à Quéven)

5 - accompagner le développement des quartiers traversés par une meilleure desserte.

Le Triskell ne vise pas seulement à améliorer la performance du réseau de bus, il a aussi pour ambition d'embellir la ville. De manière générale, les espaces publics seront repensés pour faciliter l'accès aux commerces, apaiser la circulation tout en développant et en sécurisant les déplacements doux (piétons et vélos).

8 MOIS DE TRAVAUX

Sur son axe nord ouest, le tracé Triskell emprunte la rue Jean Jaurès. Le tapis d'enrobé va être refait et financé par Lorient Agglomération. « Même si les grands travaux dans cette rue ne datent que de 2006, des nids de poule sont déjà apparus et cela exigeait de toute façon des réparations. Nous en profiterons pour supprimer le caniveau central qui est loin d'être populaire ! »

Entre la médiathèque et le cimetière, les trottoirs seront refaits pour un meilleur confort des piétons, des stationnements seront maintenus sur cet axe et des plantations embelliront cet espace.

Le rond-point de Beg-Runio va devenir traversant et laissera la priorité à la circulation des bus vers Lorient. La traversée des piétons et l'accès aux abribus seront sécurisés.

Rue Édouard Herriot, des stationnements supplémentaires seront créés le long de la rue pour encourager les automobilistes à privilégier l'usage du bus.

À noter également que l'ensemble des travaux vise à améliorer le confort et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Dès début février, le chantier a commencé par les travaux concernant les réseaux souterrains (eau et électricité) et se poursuivra par les travaux de surface (modification d'aménagements, enrobés, passages piétons, abribus, plantations d'arbres). La circulation et le stationnement sont maintenus le plus possible pendant les travaux. Elle sera parfois alternée sur certaines voies et des itinéraires bis seront conseillés. L'accès aux logements et aux commerces sera toujours maintenu (sauf cas exceptionnels pour lesquels les riverains seront prévenus).

ACCOMPAGNER LES COMMERÇANTS ET LES PROFESSIONNELS

Les périodes de chantier sont parfois difficiles pour les commerçants et professionnels riverains. En cas de baisse de leur activité due aux travaux du Triskell, une commission d'indemnisation des commerçants et artisans (CICA) a été créée en décembre 2013 afin de les dédommager. L'indemnisation est accordée selon une procédure et des critères précis. Un guide pratique destiné aux professionnels riverains est disponible en téléchargement sur le site internet dédié au chantier du Triskell.

UNE VRAIE CHANCE POUR QUÉVEN

Après Lorient et Lanester, la ville de Quéven sera parmi les premiers bénéficiaires du Triskell. « Le Triskell va permettre aux Quévénois

d'accéder au bassin d'emplois de Lorient avec une durée de trajet constant et confortable, (la ligne Triskell étant prioritaire sur les voies automobiles), précise Marc Boutruche. Avec l'arrivée de la ligne TGV en 2017, Paris ne sera plus qu'à 2h40 de Lorient. Ce qui signifie que Quéven sera à moins de 3h de la capitale ! Cela peut changer beaucoup de choses tant au niveau personnel que professionnel pour chacun d'entre nous. C'est un véritable atout qui peut aussi inciter des entreprises à s'installer dans notre ville. »

Pendant toute la durée des travaux, un dossier comprenant les plans détaillés et le phasage des travaux est consultable en mairie. Un interlocuteur dédié est aussi à votre écoute pour recueillir vos remarques et répondre à vos questions concernant les travaux à Quéven.

Contact : Philippe Le Bihan
Directeur des Services Techniques
Tél : 02 97 05 08 11
plebihan@mairie-queven.fr

Plus d'infos sur :
<http://triskell.lorient-agglo.fr>



CALENDRIER DES TRAVAUX*

De début février à mi-mars

Travaux de réseaux au rond-point de Beg-Runio et ponctuellement dans la partie centrale de la rue Jean Jaurès. Une circulation alternée par feux est mise en place au rond-point de Beg-Runio.

De mi-mars à mi-mai

Travaux d'aménagement au rond-point de Beg-Runio et d'enfouissement de réseaux à l'entrée nord de Quéven (entre la médiathèque et le cimetière).

De fin mai à fin août

Travaux d'aménagement de voirie rue Jean Jaurès. Ceux-ci seront réalisés par demi-chaussée et petits tronçons, ce qui permet de maintenir la circulation et l'accès aux commerces et riverains.

Fin août

Rue Jean Jaurès, les travaux les plus contraignants (tapis d'enrobés) seront réalisés de nuit (de 21h à 6h).

* sous réserve des conditions météorologiques

LE SAVIEZ-VOUS ?

« La liberté du commerce et de l'industrie s'oppose traditionnellement à l'intervention publique dans l'activité commerciale. »

Ainsi, la ville n'intervient pas dans l'installation d'un nouveau commerce.



Didier Richard, président de l'association des commerçants « Accent »

Depuis mai dernier, Didier Richard (patron de la « Boucherie de Warren » rue Jean Jaurès) a pris la présidence d'Accent. Mise en sommeil pendant deux ans, cette association invite les commerçants et chefs d'entreprise quévénois à se réunir régulièrement et à être force de proposition pour faire vivre le commerce dans la ville.

« Depuis mai, nous avons réussi à rassembler 65 adhérents autour d'un objectif commun : créer des animations à Quéven pour inciter les habitants à consommer dans leur ville. Nous avons reçu le soutien moral, logistique et financier de la nouvelle équipe municipale pour nous aider à relancer l'association », explique-t-il. Accent n'a d'ailleurs pas traîné à organiser ses premiers événements : dès l'automne, une première dizaine commerciale a eu lieu dans les commerces de la rue Jean Jaurès. Début décembre, elle s'est impliquée dans les animations de Noël avec notamment une tombola et une chasse aux trésors dans les vitrines des commerces. « Les enfants étaient ravis de ce jeu. Et il n'était pas rare d'entendre des parents nous dire que cela leur donnait l'occasion de découvrir nos commerces et nos produits ! » Objectif atteint le temps d'un week-end, mais l'association compte bien le faire perdurer.

« À l'heure des Facebook et des smartphones, notre monde est devenu hyperconnecté, mais les gens ne se voient plus, ne se parlent plus dans la rue ! Il suffit pourtant de prendre un tout petit peu de son temps pour créer du lien en venant régulièrement dans les commerces de proximité. »

Résolument optimiste, Didier Richard aimerait convaincre les Quévénois de traverser le centre-ville à pied pour découvrir les commerces. « Je suis sûr que certains habitants ignorent qu'à deux pas de chez eux il y a un caviste, un fromager ou une couturière ! Nos commerces ont un atout majeur sur les grands circuits de distribution : ils connaissent leur métier et sauront vous conseiller. »

L'association invite donc les habitants à garer leurs voitures sur l'un des parkings du centre-ville et à marcher quelques dizaines de mètres.

En 2015, un grand week-end d'animations est prévu les 11 et 12 avril autour de la course cycliste des juniors organisée par l'Étoile cycliste de Quéven. « Nous souhaitons fédérer les autres associations quévénoises autour de cet événement. Elles peuvent nous contacter dès à présent. »

Accent s'associe également à l'organisation de la Fête de la musique qui se déroulera à Quéven le samedi 20 juin. Et à l'automne prochain, une nouvelle dizaine commerciale est déjà programmée.

Nul doute que les Quévénois seront sensibles à toutes ces actions qui renforceront l'idée que Quéven est une ville où il fait bon vivre !

Plus de 200 places de stationnement existent en centre-ville :

- Clos du cerisier (50 places),
- Maison communale (32 places)
- Médiathèque (45 places)
- Les Arcs (81 places).

Les autres parkings périphériques totalisent une centaine de places supplémentaires.

Fin des investissements trop coûteux

Établir un budget est un exercice qui a un parfum particulier pour 2015. En effet, c'est le premier budget que la majorité municipale issue des dernières élections établit.

L'ancienne majorité avait cru bon en 2013, de réaliser des investissements sur un niveau bien supérieur à la capacité de Quéven. Ce fut une erreur. En effet pour éviter d'emprunter, l'ancienne majorité a autofinancé ces investissements, créant ainsi un déficit d'investissement de 3,5 millions d'euros.

Malgré cette situation préoccupante, il est bon de rappeler que l'ancienne majorité avait engagé, en 2013, 1,8 million d'euros d'investissements à faire en 2014.

Avec des marges de manœuvre très faibles, nous débutons cette nouvelle année et nous devons faire avec près de 200 000 euros de moins de ressources de l'État. Pour trouver une issue rapide, certains nous proposaient de faire 2 années sans aucun investissement. Nous avons décidé de prendre une voie raisonnable en maintenant sur les 5 ans de mandat une politique d'investissement de 3 à 4 millions d'euros au total soit un peu plus de 600 000 euros par an.

C'est déjà un bel engagement financier qui permettra à Quéven de continuer à se développer.

Les élus de la majorité municipale

QUÉVEN COULEURS CITOYENNES

Des réalisations utiles !

Avec ténacité et rigueur nous travaillons pour les Quévénois.

Nous avons affirmé que la revanche n'était pas notre état d'esprit. Nous restons à l'écoute de tous les Quévénois et toujours disponibles pour construire l'avenir. Nous continuons à porter et promouvoir les valeurs de solidarité, de progrès, de justice sociale et l'efficacité économique et environnementale.

Nous exigeons le respect des principes qui fondent la vie municipale : le sens de l'intérêt général, l'écoute, le débat, le respect des droits des élus minoritaires. Nous avons demandé au Maire d'inscrire, enfin, ces principes comme une exigence du mandat.

La gestion d'une commune c'est aussi l'anticipation. Nous avons, dès 2011, engagé des investissements utiles aux Quévénois avant la baisse des dotations de l'État. Tout en engageant le désendettement et le maintien des taux communaux d'imposition, nous avons réalisé : le Centre commercial, l'EHPAD, les équipements sportifs (Piste d'Athlétisme, terrains de foot...), le Pôle Jeunesse avec un PJI, la rénovation du Baratin, sans compter les aménagements autour des écoles.

Marc Cozilis, Ariane Nouël, François Guion, Danielle Le Marre, Patrick Le Porhiel, Solen Raoulas

MARS 2015

du 3 mars au 5 avril

Expo. *Contes à voir*
de C. Halna Du Fretay
Les Arcs

du 3 au 28 mars*

Expo. *Les bonnes mauvaises herbes*
Médiathèque

vendredi 6 mars

Concert Vincent Delerm
20h30 // Les Arcs

ven. 6 et sam. 7 mars

Collecte nationale
des Restos du Cœur
Magasin Leclerc

samedi 7 mars

Les Racontines d'Aglaé
10h // Médiathèque

samedi 7 mars

Vernissage Expo *Contes à voir*
avec visite guidée par
A-M Chiron
18h30 // Les Arcs

samedi 7 mars

P'tit café de l'emploi
Les métiers de l'armée
10h30 // Pôle Jeunesse

dimanche 8 mars

Bal du Club du 3^e âge
14h30 // Les Arcs

jeudi 12 mars

Conseil municipal
20h30 // Mairie

vendredi 13 mars

Le café des aidants
14h-17h // Médiathèque

vendredi 13 mars

Loto de l'Étoile cycliste
20h // Les Arcs

dimanche 15 mars

Théâtre proposé par
l'association des Chiens
guides d'aveugles
14h // Les Arcs

mercredi 18 mars

Café de l'emploi
spécial *Alternance et
apprentissage*
14h-17h30 // Les Arcs

vendredi 20 mars*

Film documentaire
Anais s'en va-t-en guerre
18h30 // Médiathèque

samedi 21 mars

Concert Asa
20h30 // Les Arcs

dimanche 22 mars*

Journée événement *La
nature dans mon jardin*
10h30-17h // Les Arcs

dimanche 22 mars

1^{er} tour des élections
départementales
8h-18h // Bureaux de vote

samedi 28 mars

Atelier Parents-Enfants
(0-3 ans) - sur inscription
Séances : 9h30 et 10h45
Pôle Petite Enfance

samedi 28 mars*

Film d'animation
Tante Hilda
18h30 // Médiathèque

samedi 28 mars

Concert Juliette
20h30 // Les Arcs

dimanche 29 mars

2^e tour des élections
départementales
8h-18h // Bureaux de vote

dimanche 29 mars

Fête de la paroisse
12h // Les Arcs

* animations organisées à
Quéven dans le cadre de la
Semaine pour les alternatives
aux pesticides (du 20 au 30
mars)

AVRIL 2015

jeudi 2 avril

Instant musical de l'école
de musique
18h // Les Arcs

vendredi 3 avril

Réunion sur l'accessibilité
des locaux commerciaux
18h15 // Salle R. Jégousse

vendredi 3 avril

Concert Camélia Jordana
20h30 // Les Arcs

samedi 4 avril

Les Racontines d'Aglaé
10h // Médiathèque

samedi 4 avril

Spectacle Olé (flamenco)
17h30 // Médiathèque

dimanche 5 avril

Troc et Puces *Le Coup de
Pouce des parents*
9h - 18h // Les Arcs

du 10 au 13 avril

Expo *Du carton à dessin*
Les Arcs

vendredi 10 avril

Apéro Musiques de
Méditerranée
18h // Médiathèque

mardi 14 avril

Atelier Parents-Enfants
(0-3 ans) - sur inscription
Séances : 9h30 et 10h45
Pôle Petite Enfance

vendredi 17 avril

Atelier Babysitting
10h30 // Pôle Jeunesse

mardi 21 avril

Don du sang
9h30 - 18h30 // Les Arcs

samedi 25 avril

Portes ouvertes à Kerlaran
9h-18h // Rés. de Kerlaran

dimanche 26 avril

Vide grenier de l'Amicale
de Kerdelann
9h - 18h // Les Arcs

du 27 avril au 31 mai

Exposition *Mécamor-
phoses* de J-M Le Port
Les Arcs

MAIRIE

Place Pierre Quinio

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Permanence de l'état civil :

- le samedi de 9h à 12h

Tél : 02 97 80 14 14

mairie@mairie-queven.fr

CENTRE CULTUREL LES ARCS

9, rue de la Gare

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Fermé les mardis et jeudis matins

Tél : 02 97 05 01 07

lesarcs@mairie-queven.fr

MÉDIATHÈQUE LES SOURCES

Place de Toulouse

Horaires d'ouverture :

- mardi et vendredi de 14h à 18h30

- mercredi de 10h à 12h30

et de 13h30 à 18h30

- samedi de 10h à 12h30

et de 13h30 à 17h30

Tél : 02 97 80 14 20

mediatheque@mairie-queven.fr

POINT INFORMATION JEUNESSE

5, rue de la gare

Horaires d'ouverture :

- lundi de 16h à 18h sur rendez-vous

- du mardi au samedi de 10h à 12h
et de 14h à 19h

Tél : 02 56 37 30 34

pij@mairie-queven.fr

PÔLE PETITE ENFANCE - RIPAME

16, rue Anatole France

Horaires d'ouverture (sur rendez-vous) :

- lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- mardi et vendredi de 9h à 12h30

- mercredi de 8h à 11h30

- jeudi de 13h30 à 17h

Tél : 02 97 05 38 86 ou 07 86 59 05 21

ripamequevengestel@mairie-queven.fr

CCAS

Place Pierre Quinio

Horaires d'ouverture :

- du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Fermé au public le lundi après-midi

Tél : 02 97 80 14 24

ccas@mairie-queven.fr